

6. ANNEXES

6a. Servitudes d'utilité publique 1.2 Plan des Servitudes d'utilité publique

Version
approuvée

Plan des Servitudes d'Utilité Publique (SUP)

Commune de Chennevières-sur-Marne

Service de la
Planification et de
l'Aménagement
Durable
Pôle
Système
d'Information
Géographique
et Valorisation
Juin 2016



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
www.developpement-durable.gouv.fr

MINISTÈRE DU LOGEMENT
ET DE L'HABITAT DURABLE
www.territoires.gouv.fr

LÉGENDE :

AC1 - Servitudes de protection des monuments historiques classés et inscrits

- monument historique classé ou inscrit
- périmètre de protection des monuments

AC2 - Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés et inscrits

- classé

PM1 - Plan de prévention des Risques naturels prévisibles d'inondation fluviale

- Zone soumise au PPR1

EL3 - Servitudes de halage et marchepied : conservation du domaine public fluvial

- marchepied

PT1 - Protection des centre de réception radioélectriques contre les perturbations électro-magnétiques

- Zone de garde radioélectrique
- Zone de protection

PT2 - Servitudes concernant la protection contre les obstacles des stations radioélectriques

- PT2-2 Secteur de dégagement
- Station radioélectrique

PT2LH - Servitudes concernant la protection contre les obstacles des liaisons hertziennes

- Faisceaux hertziens
- Zone spéciale de dégagement

T1 - Servitudes relatives aux chemins de fer

- Zone ferroviaire

T5 - Servitudes aéronautiques de dégagement (aérodromes civiles et militaires)

- Limite cotée de zone de dégagement

